



Assemblée Générale de l'AsMéd-VD  
Jeudi 16 juin 2022  
Bénévolat-VD, Lausanne

**Présents :** Philippe Beck (anim.), Jean-Paul Corboz, Michel Lob, Adola Fofana, Paula Monnard, Séverine Berger, Samuel Bonstein, Chantal Meylan, Yves Bloch, Catherine Argenta, Isabelle Raboud (AsMéd-GE), Catherine Sauer (PV)

**Excusés :**

Caroline Reithaar, Diane Duparc, Nina Iacomini, Christophe Peter, François Beffa, Catherine Henry, Claire Besson, Christina Bel Glauser, Guillaume Cottenceau.

**1. PV de l'AG 2021 :** adopté

**2. Rapport d'activité :** peut être lu sur le site.

**3. Comptes 2021 :**

Les comptes sont sains (bénéfice : Frs 2'636.00). Les frais sont assez semblables à ceux de l'an passé. Les revenus et cotisations également. Le revenu lié à la contribution de la BCV à travers la *Société Vaudoise d'utilité publique* nous apporte cette année une entrée intéressante (change chaque année).

Philippe Beck rappelle qu'un fonds existe, destiné à financer des formations continues des actifs. Ne pas hésiter à y faire appel, par une demande préalable au comité.

Le **rapport des vérificatrices** Claire Besson et Catherine Henry est lu par Philippe Beck. Elles recommandent l'acceptation des comptes, et remercient beaucoup la trésorière Esther Tomanek pour son travail précis et d'excellente qualité.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

La trésorière Esther Tomanek souhaite lâcher sa charge à la fin de l'année 2022. Nous recherchons donc un.e nouveau.elle trésorier.ère pour la fin 2022.

**4. Décharge de la gestion du comité**

Décharge est donnée au comité à l'unanimité des présents (le comité ne votant pas) pour sa gestion de l'association.

**5. Elections statutaires**

- Le **comité** est composé actuellement de Philippe Beck, président, Adola Fofana, Jean-Paul Corboz, Michel Lob, Catherine Sauer.

---

AsMéd-VD - Association vaudoise pour la médiation de voisinage

Se proposent pour rejoindre le comité : Caroline Reithaar et Nina Iacomini, ce qui nous réjouit.

Le comité est élu dans sa nouvelle composition (7 membres).

A terme, nous souhaitons vivement élargir le comité, d'autant que Philippe Beck nous annonce que d'ici une année, il quittera sa charge de président et de membre de comité. Jean-Paul Corboz nous annonce également son départ du comité pour 2024.

Nous rappelons que les actifs sont très bienvenus aux séances de comité.

- Les **vérificatrices** actuelles Claire Besson et Catherine Henry sont réélues, et Guillaume Cottenceau accepte de rester vérificateur suppléant. Elles et il sont réélus avec remerciements.
- Paula Monnard accepte de rester la membre externe de la **commission d'accréditation**. Elle est élue avec remerciements.

## 6. Cotisations :

Le montant de la cotisation individuelle pour 2023 reste de 30.- frs, et pour les personnes morales, le montant est de 100.- frs.

## 7. Divers :

- Nous avons une grande quantité de dépliants, cartes rouges etc. Il est demandé aux actifs d'en prendre et de les disposer dans divers lieux afin de nous faire connaître.
- Paula remarque que le canal par lequel les personnes arrivent vers nous n'est pas toujours clairement lisible dans le livre de bord. Notre souhait est que les permanents pensent à mentionner cette indication intéressante pour l'association.

*Prise de notes : Catherine Sauer*